

PANNEAU 1



ARMÉE ET PATRIMOINE : 168 années de présence militaire en Nouvelle-Calédonie



Trinôme académique de Nouvelle-Calédonie

Lorsque le contre-amiral Febvrier-Despointes prend officiellement possession de l'île, le 24 septembre 1853, un petit fortin est certes établi à Balade, au nord-est de la Grande Terre, mais il est vite supprimé en 1859 faute d'effectifs.

En fait, la construction de bâtiments militaires, à partir de 1854, est étroitement associée :

- soit aux travaux d'aménagement liés au développement de Port-de-France, aujourd'hui Nouméa, comme chef-lieu du Territoire ;
- soit en réponse à des révoltes très localisées, comme à Wagap (Poindimié) en 1862, ou Gatope (Voh) en 1865 ;
- soit en soutien aux nécessités induites par le développement du bagne et de la colonisation, notamment pénale.

Au total, à la veille de l'insurrection de 1878, il n'existe – en dehors de Nouméa – que trois postes ou forts militaires actifs en Nouvelle-Calédonie :

- celui d'Oubatche (Pouébo) au nord ;
- ceux de Bourail et Canala au sud.

L'insurrection kanak de 1878 incite alors l'administration coloniale de l'époque à construire de nombreux postes militaires, à proximité des centres agricoles, des centres de colonisation pénitentiaire, ainsi que des centres miniers.

À partir de 1886, la plupart de ces postes militaires est remise au "service local" et se dégrade très vite. Beaucoup d'entre eux sont squattés par des forçats évadés ou des libérés vagabonds. D'autres sont démantelés (vol de matériaux) par les colons du voisinage.

PANNEAU 2



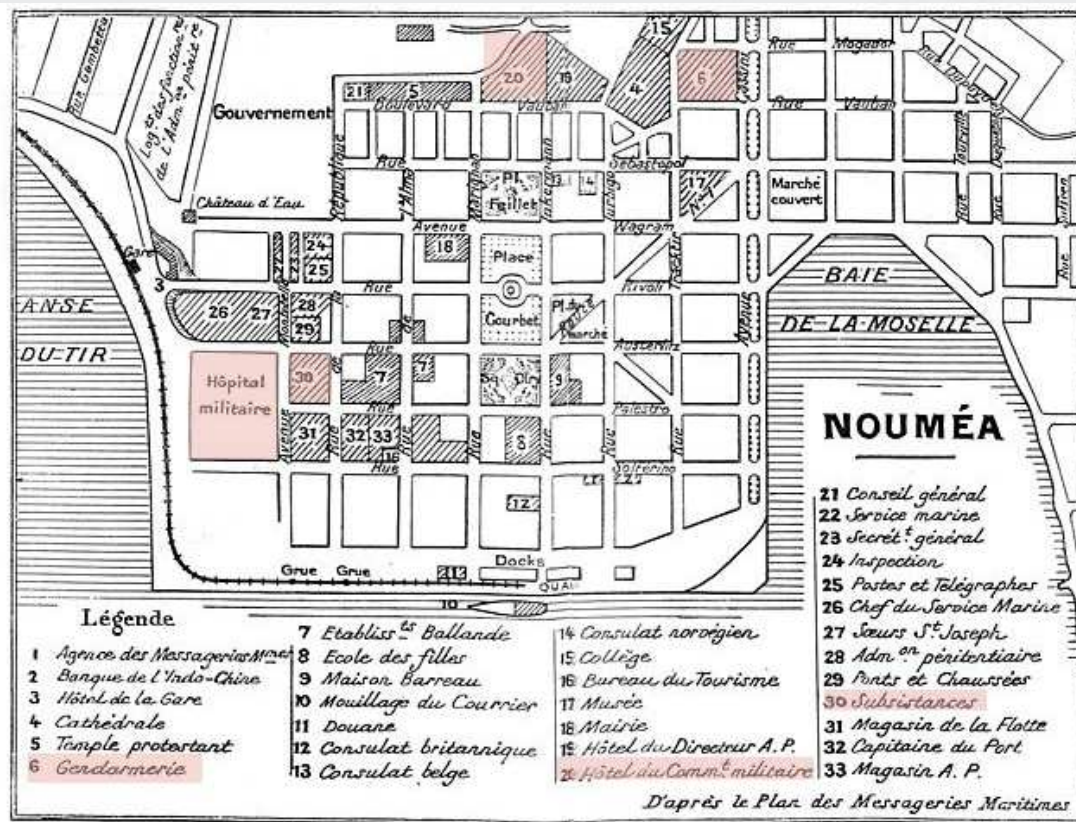
Plan de Port-de-France dessiné par Paul Coffyn et lithographié par le sergent Louis Triquera (© Georges N. Coquilhat)

NOUMÉA : LES ORIGINES...

Tout commence en 1854 quand le capitaine Louis Tardy de Montravel fonde la ville de Port-de-France (qui devient Nouméa en 1866) et entreprend de construire le Fort Constantine sur un promontoire qui domine le port. L'extension de la ville se fait ensuite, sous l'impulsion des militaires du Génie et grâce à l'abondance de la main-d'œuvre pénitentiaire, au prix d'importants travaux d'arasement (butte Conneau) et de remblaiement, en gagnant sur les marécages et la mer.

La physionomie du centre-ville actuel se dessine dès 1855 avec la mise en œuvre d'un plan en damier conçu par un chef de bataillon du Génie, Paul Coffyn (le mont Coffyn porte son nom), avec des rues qui se coupent parallèlement ou perpendiculairement à l'axe qui forme la Place Napoléon III, devenue aujourd'hui la Place des Cocotiers.

Plusieurs bâtiments militaires s'y implantent dès la fin du XIX^e siècle, parmi lesquels l'hôpital militaire, le bâtiment des substances militaires, l'hôtel du commandant militaire et la gendarmerie.



Plan de Nouméa - 1930

PANNEAU 3



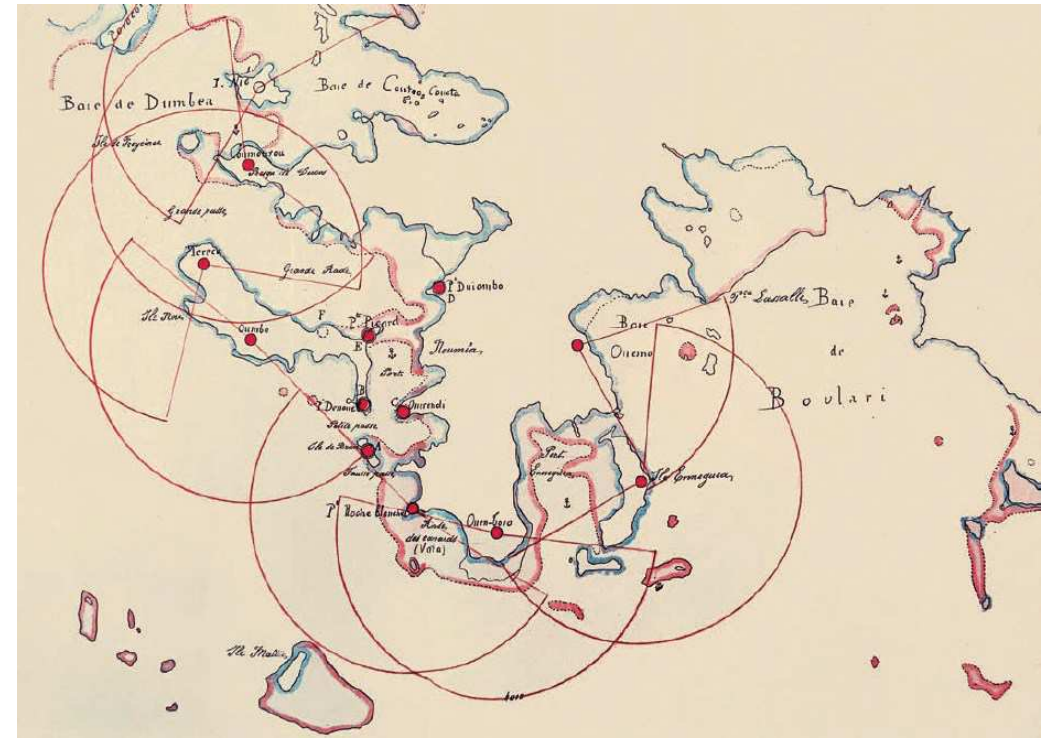
NOUMÉA : LE FORT TEREKA (1877) - ÎLE NOU

Situé sur les hauteurs nord-ouest de l'ancienne île Nou, le fort Téréka est installé en 1877 dans un contexte de guerre franco-allemande. Classé monument historique en 1978, il domine l'entrée de la Grande rade qu'il protège alors grâce à une batterie équipée de quatre canons de 138,6 mm pivotants sur rail.

On y trouve encore les quatre plateformes de tir, une poudrière, un ponceau, des glacis et des fosses, ainsi qu'une longue galerie souterraine qui rejoint le chemin près de l'ancien logement du gardien.

Quand la menace d'intrusion étrangère semble écartée, le fort Téréka est désarmé en 1906 après une décision de réduction des effectifs militaires en Nouvelle-Calédonie, prise par le Ministère des colonies.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Nouvelle-Calédonie se trouvant sous la menace potentielle du Japon, la défense de Nouméa s'organise à nouveau avec l'aménagement ou le réaménagement – sous l'impulsion conjointe des Australiens et des Américains (1943-1946) – de batteries de défense qui protègent l'entrée de la Grande rade (Fort Montravel au sud, sur l'île Nou - Fort de Ducos au nord) et celle de la Petite rade (Fort de Nouville, au sud - Fort de l'îlot Brun), complétées par les installations de Ouémo et du Ouen Toro, encore observables aujourd'hui.



Carte des places fortes et batteries de défense protégeant la presqu'île de Nouméa au cours de la seconde guerre mondiale

PANNEAU 4

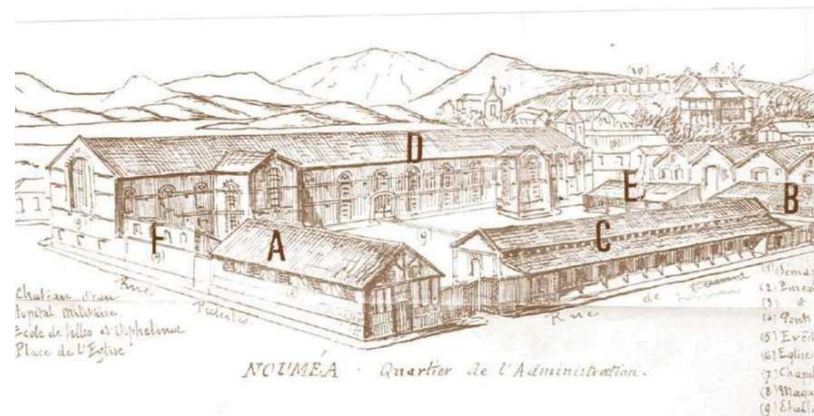
NOUMÉA : ETABLISSEMENT DES SUBSISTANCES MILITAIRES (1872-1881)

© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



© ANC, NS14 148FI-08-34, sous réserve des droits réservés aux auteurs et ayants droit

© Google Street View - Mai 2020



Construit entre 1872 et 1881, afin de subvenir aux besoins croissants des forces militaires en présence, ce corps de bâtiments couvre encore aujourd'hui, face à l'ancien hôpital militaire, un quadrilatère bâti de 75 mètres sur 61,35 mètres.

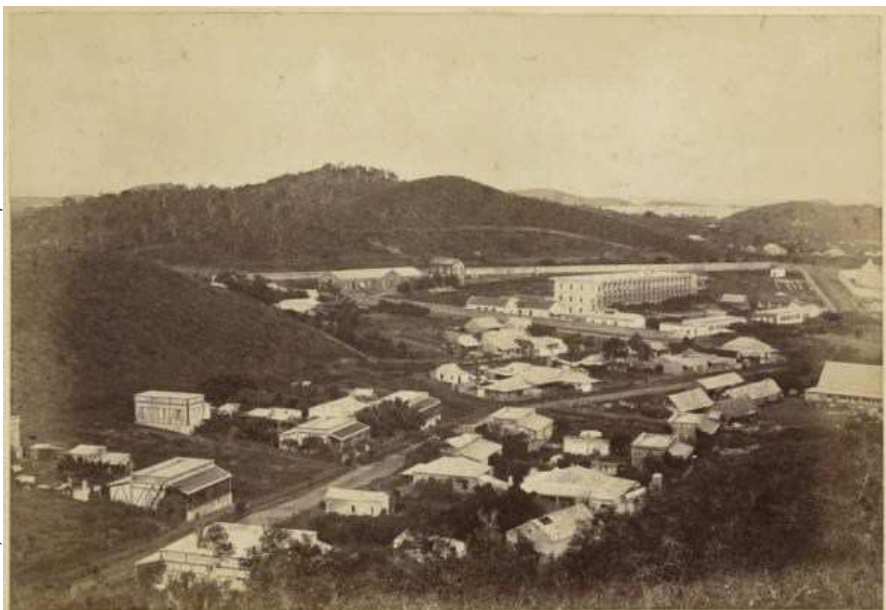
Il s'agit à l'origine d'un établissement mixte – militaire et pénitentiaire – qui se compose :

- A. du logement du gestionnaire et du sous-officier adjoint (ancien magasin à farine bâti en 1872).
- B. d'un magasin à combustibles (1880). Il est rehaussé d'un étage (1954) pour abriter un atelier de matelasserie et des logements d'hommes de troupe.
- C. d'un bâtiment affecté à l'établissement mixte militaire et pénitentiaire,
- D. des bureaux de la Direction et des nombreux "magasins" de l'intendance militaire (1880). La cave de cet immeuble est unique à Nouméa ; elle est édifée sur des piliers en pierre de taille, ayant servi de lest aux navires.
- E. d'un atelier de bourrellerie (1881), réaménagé en cuisines en 1954.

Occupés par l'armée américaine entre 1942 et 1946, le bâtiment principal héberge l'État-major des forces armées françaises entre 1948 et 1964.

Classé en 2002 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, cet établissement héberge désormais le centre administratif des services de l'État.

PANNEAU 5



NOUMÉA : LA VALLÉE DU GÉNIE (1860-1887)

En 1854-1855, alors que le lagon rejoint l'actuelle Place Bir-Hakeim, cette vallée côtière s'appelle successivement la Vallée de Houatimeboulou (Watimbulu), puis Vallée de l'Aventure, du nom de la corvette à voile du contre-amiral Joseph du Buzet, qui fut le premier grand gouverneur de la Nouvelle-Calédonie entre 1855 et 1858.

À partir de 1860, on y implante le jardin potager de l'infanterie de marine, jusque-là installé sur l'actuelle Place des Cocotiers. En l'espace de quinze ans, à l'initiative de l'administration coloniale, on y construit les bâtiments du Génie : la caserne d'infanterie (1863), les logements des officiers (1870), le mess (1874) et la prison militaire (1887).

La vallée prend alors son nom actuel : la Vallée du Génie.

L'administration pénitentiaire y construit un bâtiment, le long de la rue Jenner, puis – à partir de 1911 – le quartier accueille les logements des ouvriers de l'usine des hauts fourneaux de la pointe Doniambo.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la vallée abrite un camp militaire, tenu par l'armée néo-zélandaise. Y sont hébergés les soldats préposés au déchargement des navires.

Après la guerre, la municipalité y crée un lotissement dédié aux anciens volontaires.

Aujourd'hui, même si l'emprise militaire y est encore très présente, la Vallée du Génie est devenue un quartier résidentiel proche du centre-ville.



© Jean-LucFAURE - Novembre 2022



© Jean-LucFAURE - Novembre 2022



© Jean-LucFAURE - Novembre 2022

PANNEAU 6



© ANC, 148Fi10-003, Collection Serge Kakou, sous réserve des droits réservés aux auteurs et ayants droit

NOUMÉA : LA POINTE DE L'ARTILLERIE (1860)

Appelée naguère Pointe "Prévoyante" ou presque l'île Ouerendi, il s'agit là d'un des plus vieux quartiers de Nouméa. Dès 1860, des terrains sont affectés à la "Bigore" (surnom donné à l'artillerie de marine) dont les installations gagnent en importance jusqu'en 1905, date de l'extension maximale de l'emprise militaire.

Relativement excentrée et dominant le port de la Moselle, la direction de l'Artillerie s'y implante durablement, couvrant le site des bâtiments nécessaires à son administration ou à son soutien logistique : bureaux, magasins, armurerie, poudrière du mont Bérard, ateliers bois et fer, forge avec sa cheminée si caractéristique, écuries, hangars pour le matériel roulant d'artillerie, logements des officiers et caserne de l'artillerie.

À partir de 1905, du fait de la réduction des effectifs, le domaine militaire de la Pointe de l'Artillerie diminue progressivement, principalement sous forme de rétrocessions à la commune de Nouméa. En février 1922, trois décrets désaffectent les terrains militaires situés à l'est le rue Auger (l'actuelle rue Louis Flize) et l'emprise militaire se concentre sur les terrains qu'elle occupe encore actuellement. On parle alors de Pointe de l'Artillerie.

Après 1960, le développement de la Nouvelle-Calédonie incite l'État à rechercher des terrains disponibles pour y installer des services publics d'enseignement. Y sont implantés successivement :

- le collège La Pérouse (ancienne caserne Bonnier), en 1913 (il devient le collège Georges Baudoux en 1973)
- le lycée La Pérouse, en 1968
- le lycée Auguste Escoffier (LPCH : lycée professionnel commercial et hôtelier), à partir de 1969
- le vice-rectorat, enfin, qui s'implante en partie dans les locaux de l'immeuble Flize (2006).



© Jean-LucFAURE - Novembre 2022

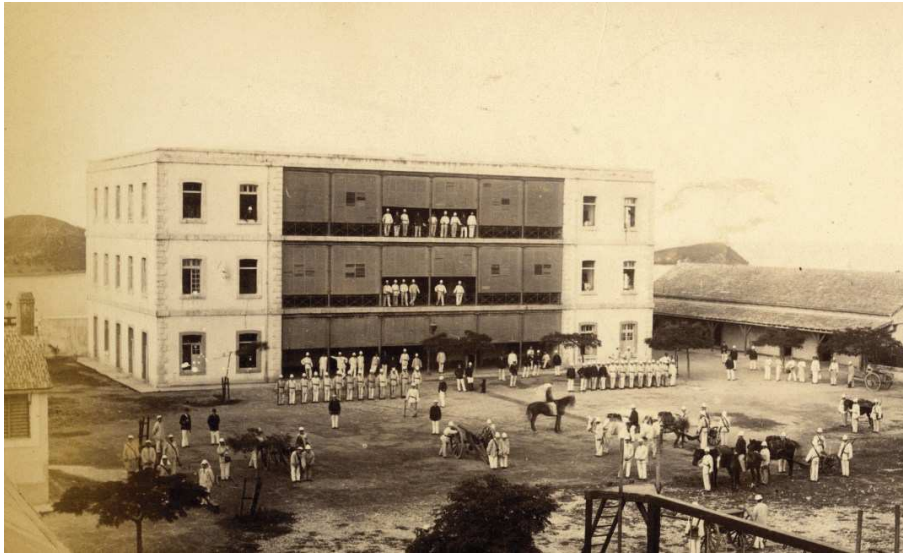


© Jean-LucFAURE - Novembre 2022



© W.H.C. Editeur, Nouméa, sous réserve des droits réservés aux auteurs et ayants droit

PANNEAU 7



© ANC, 148Fi20-078), Collection Serge Kakou, Clichés Frères Dufty



© Jean-LucFAURE - Novembre 2022

NOUMÉA : L'ANCIENNE CASERNE D'ARTILLERIE (1870)

Implantée sur l'emprise militaire de la Pointe de l'Artillerie, sa construction démarre en 1870. Néanmoins, du fait de l'accroissement énorme des dépenses résultant de la guerre contre la Prusse en Europe, les travaux de la caserne de l'Artillerie – qui prendra plus tard le nom de caserne Bonnier, en hommage au lieutenant d'artillerie qui reconquit Boulouparis en 1878 – ne progressent que très lentement : en octobre 1873, si le rez-de-chaussée et le premier étage sont effectivement achevés, le second étage n'est pas commencé et les échafaudages encombrant encore l'édifice. Elle héberge alors les canonniers qui tiennent les pièces d'artillerie face à la rade.

Avec la diminution progressive des effectifs militaires, l'État français rétrocede – à partir de 1905 – une partie important de l'emprise à la commune de Nouméa. Le 17 juillet 1908, est prononcé par décret "*le déclassement de la place de guerre de Nouméa, point d'appui de la flotte*", accélérant ainsi le repli des troupes de marine. Peu de temps plus tard, le 8 janvier 1912, le terrain et les installations de la caserne d'artillerie sont loués à la colonie pour une durée de 18 ans.

L'année suivante, en 1913, le collège La Pérouse, sous la direction de Louis Flize (1864-1920), quitte l'école communale des garçons (l'actuelle école primaire Frédéric Surleau) pour s'installer durablement dans les locaux de l'ancienne caserne Bonnier. Après la Première Guerre mondiale, le collège connaît une période d'agrandissement et de modernisation : il devient mixte en 1916 et ses effectifs montent à 362 élèves à la veille de la Seconde guerre mondiale.

Réquisitionné par l'armée jusqu'en 1944 (élèves et professeurs sont alors accueillis à l'école Suzanne Russier au centre-ville), le collège accueille deux internats à la fin du conflit. En 1953, après l'abolition de l'indigénat, il accueille les premiers élèves kanak (ils seront 67 en 1962). En 1961, le collège devient officiellement le lycée Lapérouse et continue, malgré l'ouverture en 1968 d'un nouvel établissement, d'accueillir les élèves des classes inférieures jusqu'en 1973. On l'appelle alors le "Petit lycée", en référence au "Grand lycée" situé en contrebas.

À cette date, le collège est définitivement séparé du lycée. Il prend le nom de l'écrivain Georges Baudoux et s'installe dans de nouveaux bâtiments construits à proximité.

Devenu "Immeuble Flize" en 2006, il accueille désormais une partie des services du vice-rectorat / Direction générale des enseignements de la Nouvelle-Calédonie.



© Collection Bro, sous réserve des droits réservés aux auteurs et aux ayants droit



© Jean-LucFAURE - Novembre 2022



© ANC, 49J29-310, Fonds Maxwell Shekleton

NOUMÉA : LA CASERNE D'INFANTERIE (1863-1878)

Le 6 mai 1861, une parcelle de terrain est accordée à la direction du Génie, entre la Vallée de l'Aventure – devenue depuis Vallée du Génie – et le Quartier Latin. Une caserne d'infanterie, de style colonial, y est alors construite sur deux niveaux en 1863 mais, avec l'arrivée des premiers bagnards (forçats) en 1864, la caserne devient rapidement trop petite pour accueillir des militaires de plus en plus nombreux. En 1868, de nouvelles constructions sont entreprises : un bâtiment réservé aux corps de gardes, une infirmerie, une bibliothèque, une école, une cantine pour les sous-officiers, une cuisine, une armurerie...

En avril 1870, un arrêté du gouverneur crée la "Place d'Armes" (elle devient la Place Bir-Hakeim en 1945).

Un étage supplémentaire est construit en 1876. Le clocheton est ajouté en 1878 ; il est surmonté d'une flèche en fer blanc qui indique toujours les quatre points cardinaux. La caserne héberge alors le BICNC (Bataillon d'Infanterie Coloniale de Nouvelle-Calédonie) ; elle peut accueillir deux compagnies, soit 220 hommes au maximum.

En 1898, la caserne est appelée caserne Gally-Passebosc, du nom d'un colonel tué lors de la révolte kanak de 1878. Elle accueille successivement le Bataillon d'infanterie de marine du Pacifique (BIMaP - 1958), puis le Régiment d'infanterie de marine du Pacifique - Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC - 1981).

En 2001, l'armée réhabilite la caserne en un centre administratif de premier plan. Elle héberge aujourd'hui le CIRFA (centre d'information et de recrutement des forces armées), la DIRCOM (direction du commissariat d'outre-mer), la Direction des Infrastructures, l'ASAM (action sociale des armées) et le Centre du service national et de la jeunesse en Nouvelle-Calédonie.

Enfin, par arrêté provincial n° 374-2007/PS du 28 mars 2007, la caserne Gally-Passebosc est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



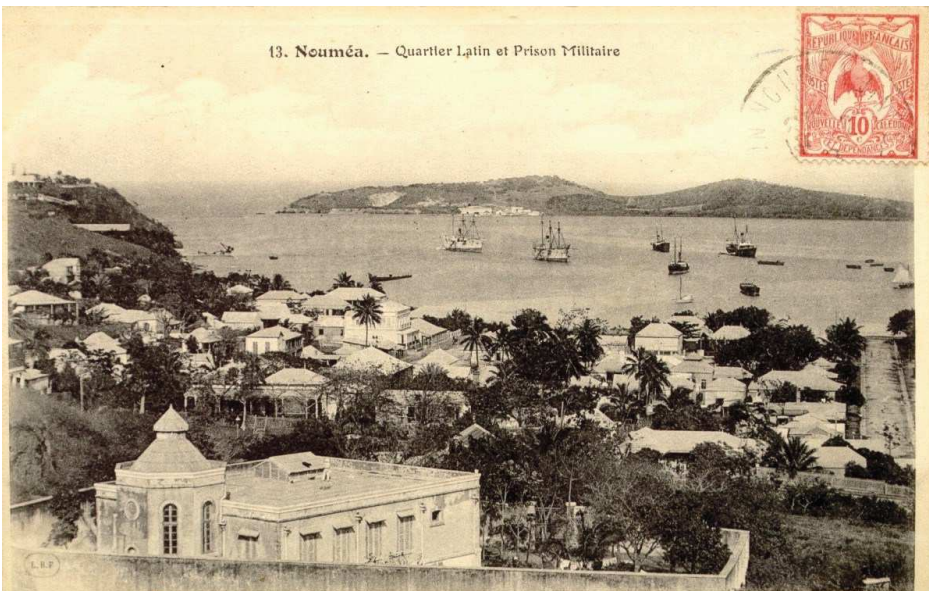
© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

PANNEAU 9

13. Nouméa. — Quartier Latin et Prison Militaire



© L.B.F. Editeur, sous réserve des droits réservés aux auteurs et ayants droit

NOUMÉA : LE TRIBUNAL ET LA PRISON MILITAIRE (1887)

Le démantèlement du Fort Constantine, pour être transformé en hôpital militaire, est acté par arrêté le 23 mars 1870. Or, dans la mesure où les prisonniers militaires sont jusque-là enfermés dans ce même fort, il est décidé de construire une prison militaire, adossée à un tribunal (on parle alors de "conseil de guerre"), sur un terrain proche de la caserne d'infanterie (Vallée du Génie).

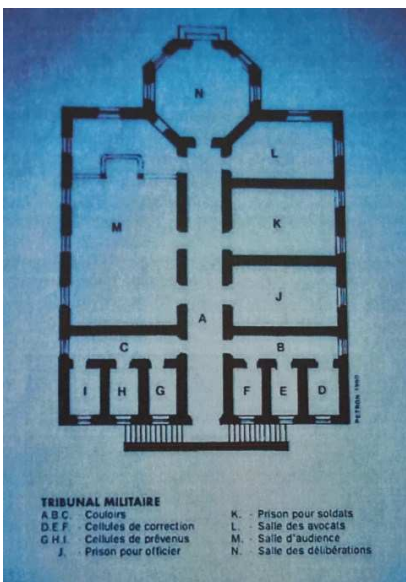
Plusieurs projets, plus ambitieux les uns que les autres, voient le jour entre 1873 et 1887, date à laquelle il est décidé que la prison et le tribunal militaire seraient intégrés dans un seul et même bâtiment, comme en atteste – faute d'archives – le plan ci-joint dessiné en 1990 par Marcel Pétron. La construction, bâtie sur deux niveaux, s'achève en 1894.

Dix ans plus tard, en octobre 1904, l'usage de la prison militaire est supprimé et l'activité du Tribunal – fortement contestée depuis l'affaire Dreyfus en France – décline progressivement. Le bâtiment accueille alors "cercle militaire" et "cercle des officiers" ; les annexes sont transformées en logements pour partie.

En octobre 1942, l'État-major de l'armée américaine y installe son cercle des officiers ; celui de l'armée française est alors déplacé en sous-sol, où se maintiennent peu ou prou les activités de tribunal militaire.

Dans les années 50 et 60, les bâtiments annexes sont transformés en logements pour officiers et sous-officiers (on y trouve la villa du chef de corps du RIMaP-NC) et le cercle militaire accueille diverses réunions et représentations, dont celles du Théâtre militaire. L'ancienne salle d'audience est alors exploitée comme "piste de danse" et de nombreuses cérémonies familiales y sont organisées (mariages, soirées diverses).

En 1972, le Cercle militaire se déplace à la Baie des Citrons, puis à la Pointe de l'Artillerie. Deux ans plus tard, le bâtiment principal accueille le Bureau de la garnison ; en 1976, les bureaux du service social des armées, ainsi que les ateliers du maître bottier s'installent dans le sous-sol. En 1979, l'aumônerie catholique occupe une partie du bâtiment, Celui-ci est classé en février 2003 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Il est cédé, le 23 août de la même année, au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Des travaux de réhabilitation sont actuellement en cours.



© ANC, Bibliothèque, Dessin de Marcel Pétron, 1990



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



© Province Sud, Pôle Protection et Valorisation des Patrimoines



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

NOUMÉA : LA CASERNE MEUNIER (1876)

Présente en Nouvelle-Calédonie depuis l'ordonnance royale du 17 octobre 1846 (Louis-Philippe), la Gendarmerie se répartit en quatre brigades en 1860 : Nouméa, Camp-des-Français, Saint-Louis et l'Île des Pins.

La construction de la caserne de gendarmerie de Nouméa est achevée en 1876. Protégée par un mur d'enceinte qui s'ouvre encore aujourd'hui à l'angle des rues Frédéric Surleau et du Docteur Lescour, elle compte à l'époque trois bâtiments principaux, sans compter les dépendances, organisés autour d'une cour centrale :

- le premier, au sud, accueille bureaux et logements, notamment celui de l'adjudant de gendarmerie à l'étage ;
- le second, au nord, abrite les écuries et deux magasins (sellerie et autres services de monture) ;
- le troisième enfin, à l'ouest, est affecté au logement des gendarmes mariés et de leurs familles.

Partiellement détruite par la violence d'un cyclone en 1880, elle est entièrement reconstruite en 1889 et reproduit globalement la même organisation, du moins telle qu'on peut encore l'observer aujourd'hui. Ainsi, le bâtiment "nord" qui hébergeait les écuries a-t-il conservé ses ouvertures caractéristiques en arcades et l'immeuble "ouest" accueille encore des logements.

Dénommée caserne "Meunier" en 1970, en hommage au capitaine de gendarmerie Gustave Meunier, chef du détachement de la gendarmerie et du Service des affaires indigènes entre 1931 et 1934, cet ensemble de bâtiments héberge désormais :

- la section commandement de la Gendarmerie (COMGEND), pour la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis-et-Futuna ;
- le groupe interministériel de recherches (GIR) et le centre opérationnel de renseignements (CORG) ;
- la cellule de prévention technique de la malveillance (CPTM) et la section d'appui judiciaire (SAJ) ;
- le centre de recrutement concours sélection (CRCS) et le bureau des opérations et de l'emploi (BOE) ;
- la section enfin de la gestion et de l'accompagnement des personnels (SGAP/PCIV).



Caserne Meunier : le bâtiment sud - © Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



Caserne Meunier : le bâtiment nord - © Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



Caserne Meunier : le bâtiment ouest - © Jean-Luc FAURE - Novembre 2022